

Collecte des déchets recyclables :

Le centre de tri du SMEDAR étant de nouveau en capacité de traiter distinctement les ordures ménagères et les déchets recyclables, la collecte des déchets recyclables va reprendre progressivement sur l'ensemble du territoire métropolitain au jour de collecte habituel.

Les habitants sont donc invités à reprendre leurs bonnes habitudes de tri en mettant de côté leurs papiers, objets et contenants en carton, en plastique et en métal.

Les consignes de tri sont à retrouver <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/les-consignes-de-tri>

Les habitants ayant stocké temporairement une partie de leurs déchets recyclables à domicile sont invités à effectuer le déstockage de façon progressive sur plusieurs jours de collecte afin de ne pas surcharger le camion benne.

Collecte des déchets végétaux :

Quelques conseils pour réduire ses déchets végétaux en pièce jointe et à <http://www.notrecop21.fr/index.php/reduction-des-collectes-de-dechets-vegetaux-comment-contribuer>

Gestes de prévention :

Pour la sécurité des habitants et des équipiers de collecte, quelques gestes simples de prévention à adopter :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/actualite/2020/protegeons-les-equipiers-de-collecte-8769>

et les règles de gestion des déchets de soins (gants, masques, mouchoirs, lingettes usagés) :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/actualite/2020/dechets-de-soins-regles-de-tri-8>

Jours fériés :

Retrouvez le calendrier de collecte de votre commune à :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/les-71-communes>

Toutes ces actualités Déchets sont également en ligne à la page de votre commune accessible par cette même adresse :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/les-71-communes>